

Action résistante : la commission de sécurité a dit non à l'école coranique de La Chapelle Saint-Mesmin. Fermez-la ! Par Beate

écrit par Beate | 9 septembre 2014



- ✘ **C'est la première école privée musulmane dans le Loiret. Elle se situe à La Chapelle Saint-Mesmin, et elle accueille des enfants !**

Le maire Nicolas Bonneau a constaté, la semaine dernière, l'accueil de public dans les locaux. Il a ensuite adressé un courrier aux services de l'Etat pour demander le passage d'une commission de sécurité». La mairie et l'Etat n'ont pas été consultés car il n'y a eu ni financement public ni contrat avec l'Education Nationale.
<http://www.fdesouche.com/467845-une-ecole-musulmane-va-ouvrir-en-catimini-dans-le-loiret>

Or, la commission de sécurité est passée hier et a décidé que l'école n'était pas aux normes et ne pouvait pas accueillir du public.

-
- pas d'autorisation de travaux pour les aménagements qui ont été faits
 - pas de vérification de la sécurité des lieux
 - les documents usuels n'ont pas été fournis

RAPPEL

La Chapelle Magazine a publié en Juin 2014 ce texte remarquable de Monsieur le Maire.

Le mot du maire

http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/Upload/Rubrique103/Mag_20-6.pdf

“Nous venons également de prendre plusieurs mesures pour renforcer votre sécurité et préserver la tranquillité publique. Nous venons à nouveau d'augmenter les effectifs de la police municipale avec le recrutement d'un cinquième policier qui a pris ses fonctions début juin. Un véhicule de police supplémentaire est en cours d'acquisition. Nous avons aussi décidé de compléter dès cette année le dispositif de vidéo protection que nous avons mis en place ces derniers mois. De nouvelles caméras seront installées sur plusieurs sites identifiés de notre ville. Notre action en matière de sécurité est ainsi équilibrée sur tous ses aspects : prévention, dissuasion mais aussi sanction et réparation.

Le maire est placé au centre du dispositif local de sécurité et de prévention de la délinquance. J'ai toujours assumé pleinement cette fonction non pas par obligation mais par conviction. Je considère en

effet que la sécurité et le respect des règles sont le fondement du pacte républicain. Nous ne pouvons qu'être révoltés par les auteurs de délits ou d'incivilités. Pour moi, aujourd'hui, c'est le devenir de notre République qui est en jeu. Je continuerai à agir avec détermination pour votre sécurité. L'ordre républicain doit s'imposer partout et être respecté par tous. Le « laisser faire » n'est pas concevable et je n'accepterai jamais que se développe un non-respect du droit et des règles. Je suis convaincu que la sécurité est un enjeu majeur qui doit nous rassembler.”

Signé Nicolas Bonneau

Il faut à présent encourager le maire à appliquer ses objectifs en fermant l'école coranique :

Un Maire met en danger la sécurité des habitants de sa ville en laissant une école islamiste s'installer dans sa ville.)

1 – Les résistants peuvent écrire aux associations et aux commerçants du Loiret.

Les habitants de La Chapelle Saint-Mesmin et les habitants du Loiret doivent être contactés afin qu'ils écrivent à la mairie par voie postale avec AR pour exiger que le maire respecte ses engagements et lutte contre le non-respect du droit et des règles en faisant fermer cette “école” musulmane qui enseigne le non-respect des lois de la République Française et veut imposer les règles immorales de la Charia. Il faut exiger que le maire respecte ses engagements en matière de sécurité publique en faisant fermer cette “école” musulmane qui enseigne la haine pour les sales “mécréants” qui doivent être

massacrés s'ils refusent les lois immorales de l'Islam.

2 – Les résistants peuvent aussi contacter le maire de La Chapelle Saint-Mesmin par voie postale, par fax ou par téléphone. Et par email, si vous trouvez son adresse email.

Nicolas Bonneau

<http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/dynamique/Ressource.aspx?idrubrique=57>

Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin,

<http://www.amf.asso.fr/>

Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France.

Adresse de la mairie de La Chapelle Saint-Mesmin :

2 rue du Château

45380 La Chapelle Saint Mesmin

Téléphone : 02 38 22 34 54

Fax : 02 38 88 32 99

3 – Vous pouvez aussi écrire au journal du Loiret qui publiait un article sur Nicolas Bonneau en Mai 2014

http://www.larep.fr/loiret/actualite/pays/orleans-metropole/2014/05/14/nicolas-bonneau-est-elu-depuis-2001_11003098.html

« Justice sociale et humanisme »

En 2008, le jeune élu PS a ravi la mairie à la droite – à 41 ans, il était alors le plus jeune

maire dans l'Aggl0 – après un premier mandat de conseiller municipal dans l'opposition. Revendiquant sa liberté d'esprit – « je ne suis pas aux ordres d'un parti », il cite, au rang de ses « valeurs », l'« humanisme et la justice sociale ».

En mars dernier, il a rempilé pour un deuxième mandat... au grand dam de sa femme et de ses deux fils de 13 et 17 ans. « C'est vrai que je les vois moins mais je peux compter sur leur soutien », souligne un Nicolas Bonneau qui a aussi mis sa carrière professionnelle entre parenthèses. Fonctionnaire au ministère des Finances, il ne travaille aujourd'hui « que trois demi-journées par semaine ». « Et mes fonctions m'interdisent de travailler sur les impôts ou les finances des collectivités. »

Fan des répliques du « Père Noël est une ordure » et des dialogues d'Audiard, il ne se balade jamais sans un papier et un crayon dans sa poche pour noter les doléances de ses administrés. Souhaitons qu'elles ne lui provoquent pas trop de « nuits blanches... de migraines, de “nervous breakdown” comme on dit de nos jours ».

Alexandre Charrier

alexandre.charrier@centrefrance.com



Alexandre Charrier ou un de ses collègues journalistes ont un sujet d'article formidable et en plus ils pourront enfin faire leur travail de journaliste.. qui est d'informer les gens.

Merci à François Falet, responsable *Résistance républicaine* Centre, qui a suivi le dossier et nous a fourni les articles de presse.

Beate